

REUNION GROUPE CROSS 27 février 2024

Présents : Patricia ALT, Gérard BROUILLET, José De OLIVEIRA, André OLIVE (Président de la ligue OCCITANIE), Pierre OLIVE, Bénédicte ROZE (invitée) Patrick SARRAT

Bilan des ¼ de finale de cross zone EST et Zone OUEST

Le nombre de participants :

650 ¼ de finale LIMOUX 2023 **658** ALES 2024

883 ¼ de finale AUTERIVE 2023 **745** LAU BALAGNAS 2024

Malgré la possibilité de se qualifier directement au ½ finale. Nous constatons que nos clubs ont bien joué le jeu alors que le cross avait plutôt tendance à voir le nombre d'athlètes diminuer.

Zone EST : ALES

L'ensemble de cette demi-finale s'est bien déroulée.

Gérard fait constater : certaines épreuves sont pauvres en candidats et qu'il serait intéressant de regrouper les catégories qui ont les mêmes distances

Zone OUEST : LAU BALAGNAS

Les manifestations des agriculteurs ont quelques peu perturbé l'organisation de ce quart de finale. Ils ont été obligés de décaler le départ des compétitions de 30 minutes.

Pour éviter une heure trop tardive de fin des compétitions un regroupement a été fait. Ils ont regroupé plusieurs épreuves pour rattraper le retard. Les horaires sont revenus à l'heure normale à partir de la course des cadets. L'Heure de fin de course a été respectée

JUNIORS FILLES U20	CADETS U18
CROSS LONG H	MASTERS H
CROSS COURT F	CROSS COURT H
BENJAMINS	BENJAMINES
CADETTES	MINIMES H

Cette modification s'est révélée intéressante, elle sera présentée au prochain comité directeur



7 Rue André Citroën, 31130 BALMA / Tél : 05.34.25.80.30

Courriel : secretariat@athle-occitanie.fr

Site internet : <http://occitanie.athle.fr>

NOS PARTENAIRES



Bilan des ½ finale de cross CARCASSONNE

1087 CAP DECOUVERTE 2023

1327 CARCASSONNE 2024

On constate une très nette augmentation du nombre des participants. Nous espérons que cette augmentation perdurera dans le temps, même lorsque les championnats de France ne seront pas géographiquement proches.

Pas de juge arrivée sur ligne d'arrivée, pas de caméra

JUNIORS FILLES U20	CADETS U18
CROSS COURT F	CROSS COURT H
CADETTES	MINIMES H
BENJAMINS	BENJAMINES

Lors de l'attribution de ces finales nous accompagnerons l'organisateur dans son organisation en lui apportant quelques conseils et mise en place de son parcours. Sans oublier les distances autorisées, les horaires, la largeur de la ligne de départ.

José DE OLIVEIRA sera la personne ressource pour ces vérifications faisant partie de la CRR et de la CSO.

- ✓ Une caméra d'arrivée est recommandée afin de permettre les anomalies au moment des détections des puces.
- ✓ La conformité du jury devra être minutieusement contrôlée et correspondre aux besoins des cross, Des juges arrivées doivent être présents sur la ligne d'arrivée en cas de défaillance des puces. En effet, si un coureur forfait ou ayant abandonné, vient encourager ses amis à proximité immédiate de la ligne d'arrivée avec son dossard (ou sa puce) dans la poche, il sera détecté et classé parmi les arrivants !!
- ✓ Les résultats doivent être validés rapidement par l'arbitre avant affichage

Quelques rappels :

3.2.1.5 Critères relatifs aux compétitions par équipes : Le nombre d'athlètes mutés et étrangers admis aux compétitions par équipes est fixé dans le Règlement des Compétitions Nationales.

Quelle que soit sa catégorie d'âge, un athlète est considéré comme étranger dès lors que sa licence ne mentionne pas qu'il est titulaire de la nationalité française.

Un athlète est considéré comme muté au regard des règlements sportifs pendant une période de trois-cent-soixante-cinq (365) jours à compter de la date de validation de sa mutation.

- Le nombre d'athlètes mutés ou étrangers en application des dispositions définies à l'article 3.2.1.5 des Règlements Généraux de la FFA est limité dans une équipe à : 1 pour toutes les catégories (**sauf pour les relais cross**)

Pour la catégorie des benjamins

La réglementation précise 8 garçons et 8 filles par département sur la ½ finale avec un classement sur 6, nous appliquerons la réglementation.

Nous ferons un rappel des règles aux départements.

La date limite des candidatures de nos championnats de cross 2025 : **30 MARS 2024**

Nous proposons pour l'harmonisation des cross labellisés et non labellisés, un rendez-vous en visio en deux temps. Une première date avec les organisateurs des cross labellisés, Présidents des CDR, une deuxième date avec tous les organisateurs récemment labellisés.